



CENTRE TENNIS BULLE

COVID-19

Concept de protection

Concept de protection Covid-19 – Recommandations pour les clubs et les centres

Contexte

Le Conseil fédéral a dévoilé le jeudi 16 avril 2020 son plan d'assouplissement progressif des mesures de lutte contre le coronavirus. Dans le cadre de ce plan de sortie de crise, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) d'élaborer une stratégie pour l'ensemble du secteur sportif. Celle-ci définira les mesures à appliquer pour que les entraînements dans les domaines du sport populaire et du sport d'élite puissent reprendre dans le respect des mesures protection en vigueur telles que l'interdiction des rassemblements, la fermeture des installations de sport et de loisirs ainsi que les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

L'Office fédéral du sport (OFSP) a élaboré des conditions cadres en collaboration avec l'OFSP, l'association faîtière du sport suisse Swiss Olympic, les cantons et les communes, l'Association suisse des services des sports (ASSS) ainsi que des représentants de différentes fédérations sportives et de ligues.

Le Conseil fédéral prendra les décisions relatives à l'assouplissement des mesures dans le domaine du sport (portée, délais) le 29 avril 2020, dans le cadre de la révision de l'ordonnance 2 COVID-19.

Objectifs de Swiss Badminton

- L'objectif est de permettre la reprise progressive de l'entraînement et de l'activité du badminton, conformément aux directives sanitaires/épidémiologiques de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, voir annexe)
- Nos règles, processus et consignes sont conformes aux exigences officielles (des contrôles de police peuvent avoir lieu)
- Le message adressé au public est clair : « Nous sommes et resterons solidaires, nous respectons strictement les lignes directrices et ne voulons pas de traitement de faveur » Nous nous comportons de manière exemplaire dans le but de servir le badminton.
- Pour les clubs et les centres : des règles claires et simples, des procédures claires, des solutions pragmatiques et convenables.
- Pour les joueurs de badminton : des règles et des procédures claires et simples assurant la sécurité. Chacun sait ce qu'il est autorisé à faire ou non.
- Les entraîneurs peuvent à nouveau pratiquer leur profession.
- Si les salles de gym restent fermées jusqu'à nouvel ordre, le concept de protection peut également être appliqué au AirBadminton (badminton en plein air)
- Le cadre actuel est continuellement adapté et révisé en fonction de l'ordonnance COVID-19 actuelle et des mesures correspondantes du Conseil fédéral.

Responsabilité

Swiss Badminton ne peut que recommander ces mesures. La responsabilité de la mise en œuvre incombe aux comités des clubs ainsi qu'aux responsables des centres. Swiss Badminton décline toute responsabilité en cas d'infection éventuelle.

Swiss Badminton compte sur la solidarité et la responsabilité de chacun.

Résumé des principes fondamentaux

1. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
2. Distanciation sociale (distance minimale de 2 mètres entre chaque personne ; pas de contact physique)
3. Groupe de 5 personnes au maximum selon les directives officielles actuellement en vigueur. Si possible garder la même composition de groupe et enregistrement des participants pour tracer les éventuelles chaînes d'infection.
4. Les groupes à risque doivent satisfaire aux exigences spécifiques de l'OFSP

1. Généralités : pour clubs et centres

Ouvert :	Terrain/salle de gym, WC, accueil (avec plexiglas)
Fermé :	Vestiaires/douches, autres endroits pas utilisés dans le centre. Les directives du gouvernement concernant la gastronomie s'appliquent pour la buvette/restaurant.

2. Directives pour les centres de badminton

2.1 Directives pour le déroulement du jeu

- Le centre nomme un représentant COVID-19 pour s'assurer que toutes les exigences soient respectées.
- Seuls les joueurs ne présentant absolument aucun symptôme viennent à l'entraînement. Toute personne qui présente des symptômes tels que toux, fièvre, douleurs musculaires, troubles de l'odorat ou du goût, mais aussi diarrhées et nausées, doit contacter son médecin traitant par téléphone et si possible se faire tester. Tout partenaire ou groupe d'entraînement doit être immédiatement informé des symptômes de la maladie.
- Les réservations de terrains sont obligatoires. Les nom, prénom, n° de téléphone et adresse e-mail de chaque joueur doivent être récoltés lors de chaque réservation et respectivement enregistrés et archivés afin que les éventuelles chaînes d'infection puissent être retracées. Les rassemblements spontanés de personnes doivent être évités.
- Swiss Badminton recommande de jouer qu'en simple, puisqu'il est compliqué de respecter les distances nécessaires de manière conséquente. Exceptions : familles (parents avec leurs enfants)

2.2 Directives pour les joueurs de badminton (dans les centres)

En réservant un terrain et en recevant la confirmation de réservation, le joueur accepte les directives suivantes. En cas de non-respect, le joueur sera exclu du centre.

- Seuls les joueurs ne présentant absolument aucun symptôme viennent à l'entraînement. Toute personne qui présente des symptômes tels que toux, fièvre, douleurs musculaires, troubles de l'odorat ou du goût, mais aussi diarrhées et nausées, doit contacter son médecin traitant par téléphone et si possible se faire tester. Tout partenaire ou groupe d'entraînement doit être immédiatement informé des symptômes de la maladie.
- Toutes les directives du Conseil fédéral doivent être respectées (distance, mesures d'hygiène).
- Les réservations de terrains sont obligatoires et doivent être confirmées par le centre. Les nom, prénom, n° de téléphone et adresse e-mail de chaque joueur doivent être récoltés lors de chaque réservation et respectivement enregistrés et archivés afin que les éventuelles chaînes d'infection puissent être retracées. Les rassemblements spontanés de personnes doivent être évités.
- Les joueurs ne peuvent pas entrer dans la salle plus de 5 minutes avant le début de l'entraînement (déplacements recommandés à pied, en vélo ou en voiture, éviter les transports en commun si possible).
- Au maximum 2 joueurs par terrain sont autorisés.
- Les joueurs emmènent leurs propres volants pour jouer.
- Les joueurs n'échangent pas d'objets entre eux.
- Les traditionnelles poignées de mains sont interdites.
- Chaque joueur doit avoir une solution désinfectante avec lui sur le terrain afin de se désinfecter les mains, surtout après avoir joué.
- Chaque joueur se lave les mains après avoir joué.
- Les déchets sont à jeter à la maison.
- Les joueurs doivent avoir quitté le terrain au plus tard 5 minutes après la fin de leur plage horaire.

2.3 Directives pour les terrains de badminton

- Quitter le terrain immédiatement après l'entraînement.
- Le concierge/responsable du centre détermine la fréquence d'entretien/nettoyage.
- Les poubelles sont rangées ou couvertes. Les déchets doivent être emmenés à la maison.

2.4 Directives pour le restaurant/buvette

- Les directives du gouvernement concernant la gastronomie s'appliquent pour les buvettes/restaurants.

2.5 Directives pour les informations clients et les membres de club

- Les « directives pour les joueurs de badminton » sont communiquées à tous les membres du club / clients et affichées dans le club/centre
- Le poster de l'OFSP « Voici comment nous protéger » doit être affiché (téléchargement : [site internet de l'OFSP](#)).
- La direction du centre est responsable de la mise en place d'un système de réservation fonctionnel.
- Il est déconseillé aux groupes à risques de fréquenter un centre ou un club de badminton.

3. Communication

La distribution suivante des documents est prévue à l'issue de la procédure de consultation :

- Clubs et centres (au comité et affichage dans le club/centre)
- Association régionale (avec communication correspondante à ses membres et publication sur les sites internet des Associations régionales)
- Site internet de Swiss Badminton
- Information à tous les membres de Swiss Badminton, ainsi qu'à tous les centres, avec toutes les directives, en les conseillant de se renseigner directement auprès de leur club/centre.

4. Dispositions finales

La forme masculine a été choisie dans le but de simplifier la lecture, mais elle s'applique bien entendu aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Ce document a été transmis à tous les membres et clients.

Bulle, mai 2020

Centre de Tennis Bulle



Jorge de Figueiredo